

# Prime d'activité

- Vous avez plus de 18 ans
- Vous travaillez
- Vous gagnez moins de 1500€

## Qu'est ce que la Prime d'activité ?

La Prime d'activité est une aide financière qui vise à encourager l'activité et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes.

Elle rassemble le Rsa activité et la prime pour l'emploi. Elle est versée par les Caf et les caisses de Msa.

Elle est calculée sur la base d'une déclaration trimestrielle et tient compte des ressources de l'ensemble des membres du foyer et est versée le 5 de chaque mois.

## Quelles sont les conditions pour percevoir la Prime d'activité ?

- \* Exercer une activité salariée, non salariée ou en Etablissement et service d'aide par le travail ;
- \* Avoir 18 ans ou plus ;
- \* Être soit de nationalité française ou en situation régulière en France ; soit ressortissant de l'Espace Économique Européen ou Suisse ;
- \* Résider en France ;
- \* Ne pas être en congé parental, en congé sabbatique, en congé sans solde ni en disponibilité ou travailleur détaché ;
- \* Des conditions particulières s'appliquent aux étudiants ou apprentis ;
- \* Avoir des revenus inférieurs à 1500€ net.

## La Prime d'activité est-elle cumulable avec le Rsa ?

Sous certaines conditions et en fonction de vos ressources, le Rsa peut-être cumulé avec la Prime d'activité.

## Quel sera le montant de la Prime d'activité ?

La prime d'activité est calculée en fonction de l'ensemble de vos ressources et de celles des membres de votre foyer (y compris les prestations de la Caf).

Le montant de la prime est calculé pour 3 mois fixes. Durant ces 3 mois, le montant ne variera pas en fonction des changements de situation.

## Quelles sont les ressources prises en compte pour le calcul de la Prime d'activité ?

- \* Les revenus d'activité professionnelle ;
- \* Les revenus de remplacement (indemnités chômage, indemnités maladie, retraite, pension, etc.) ;
- \* Les prestations et les aides sociales ;
- \* Les autres revenus imposables (revenus de capitaux, du patrimoine, etc.).

## Comment faire la demande de Prime d'activité ?

Une demande de Prime d'activité se fera en ligne à partir de janvier 2016. Dès à présent, estimez votre droit à la Prime d'activité.

Plus d'informations sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

## 3 exemples d'attribution de la prime d'activité, d'après des situations fictives via le simulateur en ligne :

### Louise :

- \* Célibataire, sans enfant,
- \* Elle gagne 1200€ net par mois (sans autres ressources),

**Prime d'activité :**  
**135€ par mois**

### Adam :

- \* Célibataire, sans enfant,
- \* A un taux d'incapacité compris entre 50% et 80%
- \* Il gagne 800€ net par mois (perçoit une Allocation Adulte Handicapé de 231€)

**Prime d'activité :**  
**136€ par mois**

### Simon et Alyssia :

- \* Alyssia travaille à temps plein et gagne le smic
- \* Pierre travaille à mi-temps au smic

**Prime d'activité :**  
**200€ par mois**

Source : Ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Vous aussi faites dès à présent la simulation en ligne, sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)